

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

### N° 2025-00024

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **mardi 10 février 2026, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

#### Nature et effets

La demande de dérogation mineure est demandée afin de régulariser la superficie d'un logement d'appoint de 91,04 mètres carrés comparativement à 80 mètres carrés autorisé par la réglementation en vigueur soit une différence de 11,04 mètres carrés et pour l'autorisation de la porte d'entrée en façade du logement d'appoint.

#### La réglementation en vigueur pour un logement d'appoint

Selon le Règlement de zonage numéro 2016-532 en vigueur stipule, à l'article 4.1.6, alinéa 1, a) et d)

- a) Le logement d'appoint doit avoir une superficie de plancher maximale correspondant à 50 % de la superficie de plancher habitable du bâtiment principal (excluant la superficie de plancher des bâtiments accessoires rattachés) ou un maximum de 80 m<sup>2</sup>, le plus restrictif des deux s'applique.
- d) Le logement d'appoint doit être accessible par au moins un accès extérieur distinct du logement principal. Cet accès peut être localisé dans un vestibule ou un portique commun au logement principal et au logement d'appoint. Dans le cas où l'accès extérieur sert exclusivement le logement d'appoint, cet accès doit être localisé sur la façade latérale ou arrière du bâtiment principal. Lorsque le logement d'appoint se situe à l'étage, l'accès extérieur doit être aménagé sur la façade arrière.

#### Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 2 593 958, cadastre du Québec, sise au 131, rue du Tournesol, dans la zone RV-3.

#### Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 10 février 2026, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 16 janvier 2026

(signé)

James L. Lacroix  
Directeur général & greffier-trésorier